

UNION EUROPÉENNE

Délégation de la Commission Européenne en
République de Djibouti

RÉPUBLIQUE DE DJIBOUTI

Ministère de l'Economie et des
Finances

RAPPORT ANNUEL CONJOINT

2006

SOMMAIRE

- 1. RÉSUMÉ**
- 2. MISE A JOUR DE LA SITUATION POLITIQUE ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE**
 - 2.1 Situation politique**
 - 2.2 Situation économique**
 - 2.3 Situation sociale**
 - 2.4 Situation environnementale**
- 3. EXAMEN DE LA COOPÉRATION PASSÉE ET EN COURS**
 - 3.1 Situation générale et mise en œuvre des FED**
 - 3.2 Secteurs de concentration (et soutien macroéconomique)**
 - 3.2.1 Secteur de concentration 1 : Infrastructures de transport
 - 3.2.2 Secteur de concentration 2 : Eau et Assainissement
 - 3.2.3 Soutien macroéconomique
 - 3.3 Projets et programmes hors concentration**
 - 3.3.1 Reconstruction et réhabilitation des zones touchées par le conflit interne
 - 3.3.2 Appui au processus de décentralisation
 - 3.3.3 Assistance technique à l'ON
 - 3.3.4 Facilité de Coopération Technique (FCT)
 - 3.4 Utilisation des ressources destinées aux Acteurs Non Etatiques (ANE)**
 - 3.5 Utilisation de l'enveloppe B**
 - 3.6 Autres instruments**
 - 3.6.1 BEI
 - 3.6.2 Coopération régionale
 - 3.6.3 Lignes budgétaires et coopération intra-ACP
 - 3.6.4 Facilité technique d'appui aux APE et aux négociations à l'OMC
 - 3.6.5 ECHO
- 4. EVALUATION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE**
- 5. DIALOGUE AVEC L'ON ET LES ACTEURS NON ETATIQUES**
- 6. COORDINATION DES BAILLEURS ET HARMONISATION DE L'AIDE**
- 7. CONCLUSIONS**

LISTE DES ABREVIATIONS

ACP	Afrique Caraïbes et Pacifique
AFD	Agence française de développement
ANE	Acteurs Non Etatiques
BAD	Banque africaine de développement
BEI	Banque européenne d'investissement
BM	Banque Mondiale
CE	Communauté européenne
CF	Convention de Financement
CDE	Chemin de fer Djibouto-Éthiopien
COMESA	Common Market for Eastern and Southern Africa
DAO	Dossier d'appel d'offres
DFE	Direction du Financement Extérieur
DSC	Document de Stratégie de Coopération
DSRP	Document stratégique de réduction de la pauvreté
FCT	Facilité de Coopération Technique
FED	Fonds européen de développement
FMI	Fonds monétaire international
FRPC	Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance
GoD	Gouvernement de Djibouti
IBW	Institutions de Bretton Woods
IDH	Indicateur de développement humain
IGAD	Autorité Intergouvernementale pour le Développement
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances
ODM	Objectifs du Millénaire ou MDG (Millenium Development Goals)
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONEAD	Office National de l'Eau et de l'Assainissement de Dibouti
PAM	Programme alimentaire mondial
PARE	Programme d'appui aux réformes économiques
PAS	Programme d'ajustement structurel
PER	Public Expenditure Review
PF	Proposition de Financement
PIB	Produit intérieur brut
PIN	Programme indicatif national
PIR	Programme indicatif régional
PMA	Pays les moins avancés
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PSF	Programme de Suivi par le Fonds (FMI) ou SMP (Staff Monitored Programme)
RMP	Revue à mi-parcours
RNDH	Rapport National sur le Développement Humain
TdR	Termes de référence
UAD	Union pour l'Alternance Démocratique
UE	Union européenne
UMP	Union pour la Majorité Présidentielle
UNICEF	Organisation des Nations unies pour l'enfance

1. RÉSUMÉ

Sur le plan interne, les premières élections régionales et communales ont dominé la première partie de l'année 2006. Ces élections ont lancé le début du processus de décentralisation, qui est une priorité du GoD dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord de paix de 2001. Le GoD s'est également engagé à procéder à la refonte des listes électorales.

Sur le plan extérieur, Djibouti a poursuivi sa politique de positionnement comme un pôle de stabilité dans la région, et s'efforce de continuer à jouer un rôle de médiateur entre les pays membres de l'IGAD. Les relations bilatérales avec l'Éthiopie, vitales pour le pays, ont continué à bénéficier d'un climat positif. Un événement important a été l'organisation à Djibouti du XI Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays membres du COMESA, qui a été l'occasion pour Djibouti de faire valoir ses atouts.

Djibouti a développé davantage ses bonnes relations avec les pays de la péninsule arabique, qui ont multiplié les investissements dans le pays, et entretenu aussi des relations privilégiées avec le Japon et la Chine. Des initiatives ont également été menées pour prospector de nouveaux espaces de relation avec les pays émergents du Sud. Enfin, l'année 2006 a vu un renforcement notable des relations bilatérales avec les Etats-Unis d'Amérique dans un contexte marqué particulièrement par la lutte contre le terrorisme international. Les relations avec les partenaires traditionnels, dont notamment la France, ont été renforcées.

En 2006 l'activité économique a été soutenue par le niveau élevé des investissements dans le secteur privé. Le taux de croissance du PIB en termes réels est passé à 4.5% mais est resté en dessous des 6% préconisés par le FMI pour avoir une incidence durable sur le chômage et la pauvreté. Les coûts très élevés des facteurs de production (main d'œuvre, capital, eau, énergie, télécoms) qui constituent un frein aux investissements privés et à la croissance économique restent autant de défis à relever.

Les indicateurs sociaux demeurent aussi très bas. Partant de ce constat, le GoD a élaboré une *Initiative Nationale pour le Développement Social* (INDS) destinée à faire reculer la pauvreté.

En ce qui concerne la coopération avec l'UE, la revue de fin de parcours a conduit à modifier la stratégie de coopération initialement prévue pour le 9^{ème} FED. Cette modification a impliqué l'abandon définitif du programme d'appui budgétaire, mais a permis d'élargir l'intervention dans un secteur déficitaire important dans le contexte de Djibouti, qui est le secteur de l'eau et de l'assainissement.

Les prévisions financières ont été globalement respectées et le calendrier des engagements des projets 9^{ème} FED a avancé considérablement par rapport à l'année précédente.

2. Mise à jour de la situation politique, économique, sociale et environnementale

2.1 Bilan de la situation politique

Sur le plan intérieur, les premières élections régionales et communales qui étaient prévues dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de Réforme et Concorde Civile de 2001, ont finalement eu lieu en mars 2006. La coalition gouvernementale en est sortie victorieuse. Des conseillers communaux et régionaux appartenant à des listes indépendantes ont aussi été élus. Estimant ses

revendications non satisfaites, l'opposition a décidé de boycotter ces élections, destinées à entamer le processus de décentralisation.

Suite aux élections, le GoD est en train de mettre en place les structures administratives dans les différentes régions et districts. La mise en fonctionnement effective de ces nouvelles institutions est prévue pour 2007, avec comme objectif de contribuer à renforcer la gouvernance locale et à promouvoir par conséquent la participation des populations locales au processus de développement de leurs territoires.

Aussi dans le cadre de la mise en œuvre du processus de décentralisation, le GoD s'est engagé à procéder à la refonte des listes électorales. Le décret présidentiel y afférant a été approuvé en fin d'année 2006, et la réactualisation des listes électorales est prévue pour 2007.

Sur le plan extérieur, notamment régional, Djibouti poursuit sa politique de positionnement comme pôle de stabilité dans la région, et s'efforce de continuer à jouer un rôle de médiateur entre les pays membres de l'IGAD, notamment en ce qui concerne la Somalie, l'Erythrée, l'Ethiopie, et le Soudan. Le GoD a participé à la signature à Asmara de l'accord entre le gouvernement soudanais et le Front de l'est, pour mettre fin aux hostilités qui ont opposé les deux parties pendant plusieurs années.

Suite à la normalisation des relations djibouto-érythréennes, marquée entre autres par l'ouverture de la frontière entre ces deux pays en 2005, le GoD poursuit des relations de coopération et des visites officielles régulières.

Les relations bilatérales avec l'Ethiopie ont pu continuer à bénéficier d'un climat positif. Outre les relations étroites d'interdépendance (importations djiboutiennes de produits agricoles éthiopiens, débouché maritime via Djibouti pour l'Ethiopie), la coopération lancée en 2005 dans le domaine de l'immigration, la sécurité frontalière et la lutte contre le commerce illicite, se poursuit à travers de multiples échanges et commissions mixtes tenues dans les deux pays. Le transport multimodal, les investissements, un accord douanier, et la quarantaine du bétail transitant par Djibouti ont été les sujets dominants en 2006.

L'année 2006 a été marquée par des efforts significatifs pour renforcer les liens avec les pays membres du COMESA. Le GoD a mené plusieurs actions de rapprochement avec les pays du COMESA, dont l'événement principal été l'organisation à Djibouti du XI Sommet des Chefs d'état et de gouvernement des pays membres du COMESA au mois de novembre 2006. Le Sommet a été l'occasion pour le GoD de faire valoir ses atouts, notamment sa position stratégique et ses infrastructures portuaires pour les échanges commerciaux.

L'année 2006 a été aussi celle de la poursuite des bonnes relations avec les pays de la péninsule arabique, qui ont multiplié les investissements dans le pays, notamment dans le domaine des infrastructures (ports, aéroport), l'hôtellerie, et la réexportation de bétail. On peut citer à cet égard la participation de la Société islamique pour le développement du secteur privé, membre du groupe de la Banque Islamique de Développement, au projet de terminal vraquier du Port Autonome International de Djibouti; l'inauguration du terminal pétrolier du Port de Doraleh financé en grande partie par des opérateurs de Dubaï; le lancement officiel de la construction d'un nouveau terminal à conteneurs - seconde étape des travaux du projet de Doraleh – dont Dubaï Ports World a eu la concession pour 30 ans; et enfin la construction d'un centre régional de réexportation du bétail avec capitaux privés saoudiens.

Dans un contexte axé particulièrement sur la lutte contre le terrorisme international, le renforcement notable des relations bilatérales avec les Etats-Unis d'Amérique s'est traduit par la conclusion d'accords de coopération civile par le biais de l'USAID qui finance à hauteur de 26M USD pour la période 2006-2009, entre autres des projets dans les secteurs de l'éducation, la santé

et la sécurité alimentaire, de formation militaire ainsi que de renforcement de la sécurité des frontières. A cela s'ajoute la contribution forfaitaire d'un montant annuel de 25M€ en contrepartie de la présence des forces armées des Etats-Unis stationnées sur le territoire de Djibouti.

Parallèlement, les relations avec la France continuent à occuper une position privilégiée parmi les bailleurs bilatéraux de Djibouti. Elles ont permis d'aboutir à l'octroi en faveur de Djibouti d'une contribution forfaitaire annuelle de 30M€ pour 10 ans en contrepartie de la présence des forces armées françaises stationnées sur le territoire de Djibouti, et d'autre part, à un programme de coopération avec les Forces Armées Djiboutiennes de l'ordre de 3.6 M€.

Un nouveau document Cadre de Partenariat 2006-2010 a été signé le 3 mars 2006, avec un montant indicatif d'environ 83M€, portant sur les secteurs prioritaires de l'éducation (enseignement fondamental et secondaire), la santé (lutte contre le SIDA et santé urbaine) et les infrastructures urbaines. Dans les domaines transversaux figurent la promotion de l'enseignement supérieur et de la recherche, la promotion de la diversité culturelle, le développement de la francophonie, l'appui à la société civile et le renforcement de la bonne gouvernance.

Djibouti entretient aussi des relations privilégiées avec le Japon et la Chine. Le Japon, dont l'aide a permis le développement des secteurs sociaux et l'amélioration des infrastructures routières, demeure un bailleur de fonds relativement important. La République populaire de Chine (sur le point de devenir le principal partenaire commercial de Djibouti) témoigne d'un niveau croissant de coopération dans divers secteurs. Le GoD a participé au sommet Sino-Africain du 3 au 5 novembre 2006 à Pékin.

Enfin, des efforts ont été consentis par Djibouti pour prospecter de nouveaux espaces de relation avec les pays émergents du Sud. C'est dans la perspective que s'inscrivent différentes visites officielles en Inde, Iran et Cuba. Ce nouveau cadre de relations aurait permis de concrétiser des appuis pour des activités économiques- exploitation du sel au lac Assal, construction d'un centre commercial et du siège de l'Assemblée Nationale- ou pour la formation des étudiants djiboutiens.

2.2 Bilan de la situation économique

En 2006 le taux de croissance du PIB en termes réels est passé à 4,5% (3,2 % en 2005) L'activité économique a été soutenue par le niveau élevé des investissements dans le secteur privé, qui est passé de 9,7% du PIB en 2005 à 22% en 2006.

Le secteur primaire a fortement bénéficié de la création du nouveau centre régional d'exportation du bétail vers les pays de la péninsule arabique.

Concernant **le secteur secondaire**, les deux principales entreprises publiques (ONEAD et EDD) ont connu une hausse de leurs activités. La production de l'eau potable a progressé de 7,6%, la consommation facturée s'est accrue de 2,7% et le nombre d'abonnés a augmenté de 5%. De son côté, l'Electricité de Djibouti a réalisé une production en légère hausse par rapport à l'année dernière (+1%), tandis que la consommation enregistre une hausse de 3,2% suite à l'augmentation de 5% du nombre d'abonnés.

De son côté, **le secteur tertiaire** a enregistré dans l'ensemble des résultats relativement contrastés. Le trafic portuaire a connu une faible hausse de son volume d'activité. En effet, les importations n'ont progressé que de 1,5% par rapport à leur niveau de 2005, notamment en raison de la baisse des importations éthiopiennes de marchandises (-9%), malgré une hausse importante de 15% des importations d'hydrocarbures. Le transport aérien a affiché une augmentation de 10% du nombre des passagers alors que l'activité du fret a chuté de 95%. Les mouvements de camions qui ont emprunté le corridor Djibouti-Ethiopie ont subi une diminution

significative de 39%. Le trafic de marchandises du chemin de fer djibouto-ethiopien a aussi net reculé de 88%. L'activité des télécommunications a continué de présenter des résultats satisfaisants. Le nombre d'abonnés s'est accru aussi bien en téléphonie fixe (6,4%), qu'en connexion à l'internet (10%). Le secteur du tourisme a été marqué en 2006 par une forte progression (30%) du nombre de touristes ayant séjourné en République de Djibouti (soit 39 500 touristes en 2006). L'autre activité croissante importante a été le bâtiment et les travaux publics, dont la création d'activités a représenté 54% du total.

Malgré la flambée des prix internationaux de carburant, le taux d'inflation en 2006 est resté relativement faible 3,5% (3,5% aussi en 2005). Les plus fortes tensions inflationnistes ont été sur les produits alimentaires (+6,7%) et l'eau, l'électricité et le logement (+7,6%)

Etant donné la progression des investissements en 2006, le FMI prévoit pour 2007 un taux de croissance du PIB de 5%. Pourtant ce taux resterait insuffisant pour créer des emplois et avoir une incidence sur la réduction de la pauvreté. Les coûts très élevés des facteurs de production (main d'œuvre, capital, eau, énergie, télécoms) qui constituent un frein aux investissements privés et à la croissance économique sont autant de défis à relever. En particulier les IBW ont insisté sur la nécessité de poursuivre les efforts en matière d'ajustement et réformes sectorielles pour améliorer la compétitivité et attirer des investissements.

Des initiatives pour réduire le coût des facteurs ont déjà été initiées par le GoD. Dans ce contexte, dans le but de réduire le coût de l'électricité, le GoD a signé en 2006 un accord de prêt avec la BAD pour financer un projet d'interconnexion électrique entre Djibouti et l'Ethiopie. Cette interconnexion devrait être opérationnelle en 2009.

Suivant la recommandation du FMI, le GoD a aussi mis à jour le code du travail qui datait de 1952. Le nouveau code du travail, plus souple, devait entrer en application en 2006, mais cela n'a pas été le cas. Enfin, dans ce même contexte, et dans l'objectif d'établir des règles claires pour attirer des investissements dans le pays, l'élaboration d'un nouveau code du commerce a été entamée fin 2006, avec l'appui financier et technique de la CE, et à partir d'une initiative prise par la Coopération française.

Malgré l'amélioration du taux de croissance et la stabilisation de l'inflation, selon le FMI, la gestion fiscale de Djibouti reste faible avec la persistance d'arriérés extérieurs et l'accumulation d'arriérés intérieurs. De plus les dépenses liées à la masse salariale restent très importantes par rapport au budget (36% du budget), ainsi que les subventions aux fonctionnaires et les transferts aux entreprises publiques.

Des faiblesses dans la gestion macro-économique ont empêché la mise en œuvre de nouveaux programmes avec le FMI et la mobilisation des ressources envisagées pour l'appui budgétaire dans le 9^{ème} FED.

Tableau 1 : Evolution des principaux indicateurs économiques ¹

Indicateurs	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
1. Population (milliers)	714	---	---	764	779	---	810
2. Croissance démographique (en %)	3	---	---	2	1.8	2.0	2.0
3. PIB par habitant (en USD)	780	---	---	870	950	---	---

¹ Bulletin d'information Economique, 2006, Ministère de l'Economie, des Finances et de la Planification, Chargé de la Privatisation (MEFPP).

4. Croissance du PIB/habitant (en %)	-2.2	-1.1	-0.4	0.5	1.0	3.2	4.5
5. Formation brute de capital en % du PIB	12.9	---	---	---	---	---	---
6. Dette extérieure (% PIB)	47.5	45.4	52.0	59.0	60.4	54.1	60.4
7. Service de la dette ext. en % PIB	---	---	---	---	---	---	---
7a Service de la dette en % des exportations	7.1	8.7	8.8	8.6	8.6	9.0	10.2
7b Service de la dette en % des recettes totales de l'Etat (hors dons)	5.0	5.4	6.0	13.1	12.6	12.0	13.0
8. Arriérés de la dette interne en % PIB	0.3	-0.6	-0.7	-2.7	-1.8	-1.7	-1.6
9. Exportations en % PIB	44.6	45.7	46	46.2	46.8	47.2	47.4
9a Exportations de biens	13.6	13.2	13.9	14.2	14.7	15.3	15.9
9b Exportations de services	30.4	32.5	32.1	31.9	32.1	31.9	31.6
10. Balance commerciale (% PIB)	-35.2	-31.2	-33.9	-40.7	-42.5	-50.9	-57.5
11. Recettes des administrations publiques en % du PIB						37.0	36.0
11a dont revenus fiscaux						31.0	31.3
12. Dépenses des administrations publiques en % du PIB							
12a Dépenses salaires						13.0	13.5
12b Dépenses matériel						6.1	9.3
12c Dépenses militaires	4.0						
12d Dépenses d'Investissement Publics en % du PIB	2.7	2.5	3.7	9.1	8.14	9.41	8.87
12e Dépenses des administrations en % d'Investissements publics							
12f Dépenses secteur éducation	22.57	23.44	24.53	23.12	25.53	27.47	28.10
12g Dépenses secteur santé	11.16	10.16	9.5	9.32	10.17	9.41	9.60
13 Déficit budgétaire	-1.8	-1.4	-3.7	-2.3	-2.1	-2.5	-2.2
14. Inflation	2.4	1.8	0.6	2.0	3	3.5	3.5
15. Taux de change (DF/US\$)	177.7	177.7	177.7	177.7	177.7	177.7	177.7
15a Taux de change réel (dépréciation)	9.3	3.3	-8.4	-10.7	---	---	---

2.3 Bilan de la situation sociale

Djibouti est un des pays les moins avancés qui figure toutefois dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire, selon la classification de la Banque mondiale. Le PIB accuse pourtant une répartition très inégalitaire, comme en témoignent les indicateurs de pauvreté extrême et de chômage, fléaux qui affectent respectivement 42 % et 59 % de la population. De par son faible indice de développement humain (0,454) Djibouti se retrouve à la 148^e place sur 177 pays. L'incidence de la pauvreté n'a pas reculé en 2006, avec une plus grande concentration des pauvres en milieu rural et dans les zones périurbaines, ainsi que parmi les jeunes et les enfants.

Pour ce qui est du secteur de l'éducation, bien que des progrès aient été accomplis dans l'amélioration de l'accès, des moyens humains et financiers mis à disposition et de la qualité de l'enseignement, les principaux indicateurs font état d'une situation qui rend improbable l'atteinte de l'objectif de scolarisation primaire universelle pour 2015 (OMD 2). En effet, le taux net de scolarisation dans le primaire est de 43 %, avec d'importants écarts d'accès entre le milieu urbain (52,9 %) et rural (12,4 %). Les défis à relever sont donc énormes, en particulier au plan de l'accès et de l'équité, tant géographique que par sexe.

En ce qui concerne le secteur de la santé, le profil épidémiologique du pays est dominé par les maladies infectieuses et parasitaires, notamment la tuberculose, le paludisme et les maladies respiratoires aiguës. Certaines de ces pathologies proviennent du manque d'accès à une eau saine et d'un environnement insalubre. Malgré des avancées significatives, le VIH/SIDA demeure un problème important de santé publique à Djibouti. La fécondité élevée, l'insuffisance du suivi médical, la malnutrition, l'anémie et la consommation de qat aggravent cette situation.

La couverture sanitaire est marquée par une répartition inégale des infrastructures et du personnel de santé, se traduisant entre autres par la qualité déficiente des prestations. Il apparaît d'ailleurs que, à moins d'un changement radical, les OMD 4 (santé des enfants) et 5 (santé maternelle) seront difficilement atteints en 2015.

Le problème des statistiques (population totale inconnue, données démographiques importants estimatifs) semble maintenant davantage au centre des préoccupations politiques. Un nouveau recensement est prévu pour la fin 2007. Le dernier recensement date en effet de 1983, et ses données sont contestées depuis l'origine.

Tableau 2 : principaux indicateurs sociaux (ODM)²

Type	Indicateurs	1990	2000	2002	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2013	2015
Inci- dence	1. Proportion de la population disposant de moins d'un USD par jour (%)	---	10	42	---	46,1	---	---	---	---	---	21
	2. Prévalence d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale (%)	---	25,7	23,8	---	20,0	...	---	---	---	---	15
	3. Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (en ‰)	175	154	124,4	---	85,0	75,0	---	---	---	---	50,00
Résul- tats	4. Taux brut de scolarisation dans le primaire (%)	31,3	39	52,3	---	---	73,0	---	---	---	---	100
	5. Taux de scolarisation en fin de cycle primaire	87,3	80,2	---	---	---	---	---	---	---	---	---
	6. Rapport filles-	---	0,70	0,75	---	---	0,85	---	---	---	---	1,0

² Les chiffres à partir de 2006 donnent des estimations et objectifs

Source : (a) Rapport National 2005 sur les Objectifs de Développement pour le Millénaire - PNUD

(b) Guide de Référence sur les indicateurs de suivi du DSRP et des OMD, Djibouti, Avril 2006

(c) Rapport mondial sur le développement humain 2006, PNUD

(d) Banque Mondiale

garçons												
(a) dans l'enseignement primaire public et privé												
(b) dans l'enseignement secondaire public et privé	---	0,60	0,70	---	---	---	---	---	---	---	---	1,0
7. Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié (%)	---	56	72,8	---	85	---	---	---	---	---	---	100
8. Proportion d'enfants d'un an vaccinés contre la rougeole	85,0	---	---	---	50	---	---	---	---	---	---	66,0
9. Taux de prévalence du VIH parmi les femmes enceintes âgées de 15 à 24 ans (%)	---	3,0	2,9	---	3,0	3,0	---	---	---	---	---	3,0
10. Proportion de la population ayant accès à une source d'eau potable (%) :	---	---	88,0	---	---	---	---	---	---	---	---	100

2.4 Bilan de la situation environnementale

Fin 2006, Djibouti s'est doté d'un **plan d'action national d'adaptation aux changements climatiques** qui prend appui, au plan environnemental, sur le plan d'action national pour l'environnement élaboré en 2001.

Les autorités Djiboutiennes ont lancé en janvier 2006 un appel à la communauté internationale pour une assistance humanitaire suite à la sécheresse qui frappe le pays de manière récurrente depuis mars 2005. En réponse à cet appel, le Croissant Rouge de Djibouti et la Croix-Rouge Française mènent depuis 2006 un programme financé par l'Office humanitaire de la CE (ECHO) ayant pour objet de réduire la vulnérabilité des populations pastorales par l'établissement d'une meilleure capacité de réponse à la sécheresse.

3. Examen de la coopération passée et en cours

3.1 Revue de fin de parcours (RFP)

La formulation des programmes **du 9^e FED** et le début de leur mise en œuvre ayant été retardés dans l'attente de l'adoption de mesures spécifiques par le GoD (adoption des réformes de politique sectorielle dans le secteur de l'eau et de l'assainissement et conclusion d'un accord avec le FMI), en juin 2006 les montants engagés représentaient 25 % de l'enveloppe A et 0 % de l'enveloppe B.

Les retards ainsi pris ayant fait pesé de fortes incertitudes sur le respect du calendrier de mise en œuvre du PIN du 9^e FED, à l'occasion de la **revue de fin de parcours (RFP)** du document de

stratégie pays (DSP) et du programme indicatif national (PIN) concernant Djibouti réalisée courant 2006 conformément à l'article 5(6-7) de l'annexe IV à l'accord de partenariat ACP-CE, la dotation financière en faveur de Djibouti a été revue à la baisse et il a été convenu de modifier la stratégie du pays contenue dans le DSP et le PIN.

Par **l'addendum n° 1 au DSP/PIN**, la CE a arrêté une série de mesures visant à changer la stratégie pour Djibouti présentée dans le DSP et le PIN en supprimant le soutien macroéconomique; à réduire les fonds de 17,7 Mio EUR disponibles au titre de l'enveloppe A pour le soutien macroéconomique, le secteur de concentration «eau/assainissement» et les secteurs hors concentration; et à transférer la totalité des fonds disponibles dans l'enveloppe B (5,3 Mio EUR) vers la réserve de développement à long terme.

<i>Montants exprimés en Euros</i>	Dotation initiale au titre du 9 ^e FED	Dotation au 31/12/2005 (y compris les transferts des FED antérieurs)	Nouvelle dotation au terme de la RFP (y compris les transferts des FED antérieurs jusqu'au 31/12/2005)
Enveloppe A	29.000.000	39.136.983	21.436.983
Enveloppe B (Sysmin inclus, la facilité de soutien à la paix exclue)	5.300.000	5.300.000	Zéro

Toutefois, l'addendum n°1 a prévu que si les conditions étaient remplies et dans la limite des ressources disponibles sur la réserve de développement à long terme, le projet «Assainissement liquide et solide de la ville de Djibouti» (17,7 Mio EUR) pourrait être reconsidéré en vue de son financement.

Au terme de la RFP, il est apparu que ce projet était à un stade de préparation suffisamment avancé pour permettre l'engagement de fonds avant la fin du 9^{ème} FED. Pour cette raison, **par l'addendum n° 2 au DSP/PIN**, le montant de 17,7 Mio EUR a été réattribué au financement du programme susmentionné.

<i>Montants exprimés en Euros</i>	Dotation initiale au titre du 9 ^e FED	Dotation au 31/12/2005 (y compris les transferts des FED antérieurs)	Nouvelle dotation au terme de la RFP (y compris les transferts des FED antérieurs jusqu'au 31/12/2005)	Nouvelle dotation)
Enveloppe A	29.000.000	39.136.983	21.436.983	39.136.983
Enveloppe B (Sysmin inclus, la facilité de soutien à la paix exclue)	5.300.000	5.300.000	Zéro	Zéro

Fin 2006, le calendrier des engagements des projets 9^{ème} FED était donc en franche progression, avec un taux d'engagement du PIN prévu à 100% pour fin 2007.

3.2 Secteurs de concentration et appui aux politiques macro-économiques

3.2.1 Infrastructures de transport

a) Résultats

À Djibouti, la chaîne des transports a été considérée comme une priorité, le pays bénéficiant d'une position stratégique qui lui permettrait de devenir un véritable centre intermodal régional. Le PIN du 8^e FED avait ainsi identifié les infrastructures de transport comme domaine de concentration (60 %), cherchant à accroître la compétitivité de Djibouti par l'amélioration du réseau avec ses voisins, notamment l'Éthiopie. Le PIN 9^{ème} FED a consacré aussi à ce type d'infrastructures presque 25 % de son enveloppe

Dans ce contexte, il a été décidé de financer en premier lieu les roades à l'intérieur de la ville de Djibouti, qui forment la partie urbaine de la route internationale vers l'Éthiopie (8 ACP DI 12,3 Mio EUR).

Un deuxième projet, qui a pour objet la réhabilitation de cette même route internationale entre la capitale et la frontière éthiopienne (9 ACP DI 2, 32 Mio EUR), a atteint l'apogée de sa phase préparatoire et devrait entrer dans sa phase d'exécution en 2007. À noter que 75 % des ressources qui lui sont destinées ont été fournies par le PIR de l'Afrique de l'Est.

b) Progrès réalisés dans les activités

Au terme des travaux de réhabilitation de la première phase des roades urbaines et suite à son inauguration officielle en juin 2006, l'ON a soumis une requête pour l'utilisation du reliquat de ce projet (3,2 M€).

L'étude de faisabilité et l'avant-projet détaillé, ainsi que la préparation du DAO des travaux supplémentaires ont eu lieu en 2006. L'appel d'offres lancé en 2006 pour la deuxième partie des travaux a été infructueux, les deux offres reçues ayant dépassé l'enveloppe financière disponible. L'appel d'offres a été donc annulé et une procédure négociée a été entamée avec un des deux soumissionnaires en octobre 2006. Cette procédure a abouti à un accord techniquement et financièrement acceptable qui devra permettre la signature du contrat et le démarrage immédiat des travaux.

Quant au projet régional pour la réhabilitation de la route RN1 jusqu'à la frontière avec l'Éthiopie (32 M€, dont 25 M€ sur le PIR et 7 M€ sur le PIN Djibouti), l'appel d'offres pour les travaux a été lancé mi-2006. Une seule offre a été réceptionnée, dont le montant dépassait largement l'enveloppe du projet. L'appel d'offres a donc dû être annulé et une procédure négociée a été entamée avec le seul soumissionnaire. Afin que le montant de l'offre négociée soit conforme au budget du projet, la route ne sera donc construite que sur 40 kilomètres, au lieu des 72 kilomètres prévus initialement.

c) Degré d'intégration des questions transversales

Les chantiers de travaux publics, particulièrement les constructions routières qui font appel à l'utilisation de bitume et d'engins fortement consommateurs d'hydrocarbures et d'huiles, ont toujours un effet pollueur sur l'environnement naturel. La mission de surveillance des chantiers a veillé particulièrement à ce que ces effets négatifs soient aussi limités que possible, en prenant un certain nombre de mesures compensatoires.

Ainsi, le projet des roades urbaines a eu des effets particulièrement positifs pour la population de la ville de Djibouti, dans la mesure où il a contribué à diminuer les nuisances générées par une intense circulation en zone urbaine. En effet, le projet a réussi à dévier le trafic lourd sur des axes périurbains éloignés des zones fortement urbanisées, permettant un écoulement fluide du trafic

en zone urbaine, avec réduction des nuisances sonores et de la pollution due aux gaz d'échappement.

3.2.2. Eau et Assainissement

a) Résultats

La CE a été active dans ce secteur depuis le début de ses relations avec le pays. Avec un taux d'urbanisme galopant et plus de 3/4 de la population vivant dans la capitale, une concentration des aides sur la ville de Djibouti a pour effet de toucher une large partie de la population. Le premier programme de développement urbain de la ville de Djibouti (4,6 Mio EUR dans le 6^e FED) et son successeur (10,5 Mio EUR engagés au cours du 7^e FED) sont des exemples importants de réalisations dans ce domaine.

Suite au retrait de la BM depuis 2005, la CE est le partenaire le plus important du GoD dans le secteur «eau et assainissement» en milieu urbain. Les principaux projets du 9^e FED, à savoir, – «Quartier 4» (10,8 Mio EUR) et «Assainissement solide et liquide de la ville de Djibouti» (17,7 Mio EUR) couvrent à nouveau les domaines de l'assainissement urbain (solide et liquide) et de l'approvisionnement en eau potable dans la capitale. Leur formulation a été retardée dans l'attente de l'adoption d'une politique nationale intégrée de l'eau et de l'assainissement, qui n'est intervenue qu'en février 2006.

L'approvisionnement en eau potable est aussi une contrainte majeure pour l'amélioration des conditions de vie de la population en milieu rural. Un important effort de développement de l'hydraulique rurale financé sur le 6^e FED a été accompli entre 1988 et 1993 et a abouti, entre autres, à la création ou à la restauration de 61 points d'eau.

Dans le cadre du 9^e FED, un volet «hydraulique rurale» pour un montant de 2 Mio EUR a été inclus dans le projet «Quartier 4 ». Il a pour but de permettre la réhabilitation des systèmes de distribution d'eau dans plusieurs villages ruraux.

b) Progrès réalisés dans les activités

- Appui institutionnel pour la mise en œuvre d'une politique sectorielle de l'eau et réhabilitation du quartier 4 de la ville de Djibouti et des systèmes d'approvisionnement en eau de villages ruraux

La Convention de Financement concernant ce projet a été signée en décembre 2006 pour un montant de 10.8 M€. Le projet comprend trois volets : (i) réhabilitation du Quartier 4 : les dossiers d'appel d'offres travaux et services ont été préparés en 2006 pour un lancement en 2007 (ii) hydraulique villageoise : ce volet sera confié à l'Unicef par le biais d'une Convention de contribution (iii) appui institutionnel : reste en attente de la définition des besoins en termes d'assistance technique de la part de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement de Djibouti (ONEAD) et de sa tutelle, le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Mer, chargé des ressources Hydrauliques

- Programme d'investissements pour l'assainissement liquide et la gestion des déchets solides de la ville de Djibouti

Des contacts ont eu lieu avec la BAD afin de disposer des informations précises sur les études financées par cette institution dans le cadre de son programme d'action dans le domaine de l'assainissement.

Ces contacts ont permis d'avoir accès à des projets d'exécution complets, y compris les dossiers d'appel d'offres correspondants, qui ont servi de base à l'élaboration d'une FIP et ensuite d'une PF pour un projet d'assainissement de la ville de Djibouti (traitement des eaux usées, des eaux de pluie et des déchets solides) pour un montant de 17,7 M€, qui a été transmise formellement au

siège de la CE en décembre 2006 pour présentation. En même temps, un contrat cadre a été lancé en décembre pour l'assistance à l'adaptation des dossiers d'appel d'offres au format FED.

Ce projet comprendra une composante investissements de 15,5 M€ destinée à financer la construction d'une nouvelle station d'épuration et d'une unité pilote de traitement des matières de vidange, la construction de deux stations de pompage, la pose de nouvelles canalisations d'eaux usées et la construction d'un centre d'enfouissement technique.

c) Degré d'intégration des questions transversales

Durabilité environnementale: les infrastructures d'assainissement liquide et de gestion de déchets solides permettront d'améliorer et de contrôler l'évacuation des eaux usées et des déchets solides de telle sorte que ces derniers ne représenteront plus une menace pour l'environnement. Dans ce contexte, les impacts positifs majeurs de ce programme d'investissement seront les suivants : (i) aspects sanitaires: limitation des facteurs de contamination et de développement des maladies hydriques; limitation de la pollution de l'air générée par les incinérations sauvages des déchets; (ii) ressources en eau : limitation des infiltrations d'effluents non traités dans les sols et des risques de contamination de la nappe exploitée pour l'alimentation en eau potable; (iii) milieux terrestres : limitation de la prolifération d'espèces indésirables susceptibles de menacer les espèces sensibles des aires protégées voisines et vecteurs de maladies pour l'homme ; possibilité de conservation et d'extension de l'habitat que constituent les zones cultivées avec la valorisation agricole des eaux traitées; (iv) milieu marin préservation des milieux marins littoraux et de leurs usages actuels ou potentiels (pêche, tourisme, loisirs, production d'eau).

Impact sur le genre: suite à ces travaux d'assainissement, les tâches des femmes s'en trouveront significativement allégées étant donné que ce sont ces dernières qui sont responsables de la propreté.

3.2.3. Soutien macroéconomique

a) Résultats

Djibouti a élaboré un premier programme d'ajustement soutenu par le FMI en 1996. Suite aux résultats encourageants enregistrés sur le plan macroéconomique, le pays a bénéficié d'une FRPC pour 1999-2002. Ces programmes ont été appuyés par la CE, grâce à trois programmes d'appui budgétaire au titre des 7^e et 8^e FED, pour un montant total de 33,3 Mio EUR. L'aide budgétaire de la CE, en contribuant à réduire le déficit budgétaire de l'État, a permis de soutenir les dépenses dans les secteurs sociaux, surtout ceux de la santé et de l'éducation. Elle a également permis, grâce au financement des primes de démobilisation, de réduire la masse salariale qui grevait le budget et a ainsi contribué à la consolidation de la paix.

Un nouveau programme d'appui budgétaire (12,8 Mio EUR) était prévu dans le PIN du 9^e FED. Faute de conclusion favorable en 2006 du programme de suivi du FMI et vu l'impossibilité pour Djibouti de bénéficier d'une nouvelle FRPC, ce programme n'a pas pu démarrer. Ainsi, dans le cadre de la revue en fin de parcours, le soutien macroéconomique a été supprimé

b) Progrès réalisés dans les activités

La Commission européenne a procédé à une identification du projet, mais le projet de Proposition de Financement demandait au préalable la conclusion positive d'un PSF et la signature d'une facilité FRPC entre le GoD et le FMI. Or, la mission de consultation du FMI dans le cadre de l'article IV qui a eu lieu en mai 2006 n'a pas pu conclure positivement dans ce

sens, malgré l'existence de progrès ponctuels, le FMI a estimé que d'importantes avancées seraient encore nécessaires pour permettre l'adoption d'une facilité FRPC.

3.3 Projets et programmes hors concentration

3.3.1. Appui à la reconstruction et la réhabilitation des zones touchées par le conflit

Le programme de réinstallation des populations déplacées, d'un montant de 2 millions € (hors PIN 8^{ème} FED), vise à la construction et la réhabilitation de plus de 300 logements dans les zones les plus affectées par le conflit civil ayant sévi à Djibouti. Un contrat de subvention avec le PNUD, en charge de l'exécution du projet, a été signé en mars 2003 pour une durée de trois ans. Un avenant à ce contrat a été signé en mars 2006 en vue de prolonger le délai d'exécution jusqu'au 18 septembre 2006, et le projet a été finalisé à cette date. Le projet a aussi pu bénéficier de la coopération et coordination avec d'autres partenaires, tels que le PAM et les forces françaises stationnées à Djibouti.

A l'échéance du contrat, au total 342 maisons (dont 240 à Obock, 29 à Yoboki, 34 à Randa, et 34 à Dorra)ont été reconstruites et réhabilitées, en offrant des meilleures conditions de sécurité et d'hygiène à leurs occupants (clôture, cuisine, toilettes)

3.3.2. Appui au processus de décentralisation

Dans le cadre du soutien à la mise en œuvre de l'accord de paix, 0,6 M€ du PIN ont été réservés à l'appui au processus de décentralisation, notamment pour ce qui concerne l'appui à la mise en œuvre de nouvelles institutions locales dans les districts du pays.

La tenue des élections régionales et communales en mars-avril 2006 a marqué le début effectif du processus de décentralisation. Par la suite, l'identification du projet a progressé rapidement et la Délégation de la CE a travaillé avec le GoD, la France et le PNUD dans la formulation d'un programme d'appui à la décentralisation. La mise en œuvre est prévue à travers un contrat de subvention avec le PNUD (contribution de la CE: 0,6 M€).

Le projet vise à renforcer les capacités en matière de planification et programmation budgétaire au niveau central (Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation) et au niveau des districts, a travers une assistance technique et des programmes de formations. Il est aussi prévu de mettre en place et appuyer un Fond d'investissement local (FIL) qui servirait à financer des actions dans le domaine de la réhabilitation et la reconstruction des infrastructures sociales et économiques dans deux districts pilote.

3.3.3. Assistance technique à l'Ordonnateur National

La CF de ce projet a été signée le 15 mars 2006. Pour financer ce projet, d'un montant total de 354.000 €, il a été fait appel d'un côté, à la réserve de l'enveloppe A du PIN (1% du total de l'enveloppe, soit 300.000 €) et de l'autre côté, à une contribution de la part du GoD, à hauteur de 54.000 €.

Le démarrage du projet a été extrêmement lent, en raison des difficultés rencontrées dans l'élaboration et l'approbation de son premier devis programme, qui n'a pu être signé qu'en novembre 2006.

3.3.4. Facilité de coopération technique (FCT)

En tant qu'outil prévu pour le financement de l'assistance technique de courte durée, la FCT a permis de lancer plusieurs actions en 2006, entre autres: (i) l'appui à l'élaboration des textes de

l'ONEAD;(ii) l'identification des ouvrages de rétention de l'oued d'Ambouli ;(iii) l'élaboration des TdR pour l'étude de faisabilité d'aménagements hydrauliques de l'oued d'Ambouli ; (iv) le dépouillement des offres pour les travaux de la route régionale RN1 (évaluation et attribution du contrat); (v) L'AT pour l'identification du programme d'appui à la société civile;(vi) l'AT d'appui à l'élaboration du Code de Commerce.

Ces missions d'assistance technique ont permis d'avancer dans la programmation des projets, et d'appuyer le GoD dans sa mise en œuvre des réformes nécessaires à l'élaboration de futurs projets. En exemple, l'appui à l'élaboration des textes de l'ONEAD a permis d'avancer dans l'adoption de réformes importantes dans le secteur de l'eau et de l'assainissement avant même l'adoption finale de la Convention de Financement (9^{ème} FED) pour ce secteur.

De plus, une PF a été rédigée pour une nouvelle FCT (1,3M€) destinée à remplacer la FCT adoptée en 2003, dont l'échéance est fixée à avril 2007 en vertu de la règle d+3.

3.4 Utilisation des ressources destinées aux Acteurs Non Etatiques (ANE)

Le PIN 9^{ème} FED prévoit un montant de 300.000 € pour les actions d'appui aux ANE. Suite à une série d'ateliers organisés avec la société civile, une mission d'identification et de formulation d'un projet d'appui au renforcement de capacités de la société civile a été lancée fin 2006, comportant des actions de renforcement des capacités des ANE et des appels à propositions dans différents secteurs d'activité. L'approbation de la Convention de Financement devra intervenir en 2007.

3.5 Utilisation de l'enveloppe B

Suite aux graves dégâts provoqués par les inondations qui ont frappé la ville de Djibouti en avril 2004, la Commission européenne a donné un avis favorable à la requête du GoD d'affecter une partie l'enveloppe B du PIN du 9^e FED (4,9 Mio EUR) au financement de la construction d'un barrage écrêteur de crues sur l'oued d'Ambouli. Or, pour des motifs liés à un changement de politique quant à l'utilisation des ressources hydrauliques du bassin d'Ambouli, le GoD a retiré cette requête.

Suite à la réalisation de la revue de fin de parcours (RFP), au vu de l'évaluation des besoins et des résultats actuels du pays, le montant de € 5.300.000 de l'enveloppe B a été transféré à la réserve de développement à long terme. De même, tous les dégagements réalisés sous l'enveloppe B à partir du 1 octobre 2006 ont été transférés à la réserve de développement à long terme.

3.6 Autres instruments

3.6.1 Banque européenne d'Investissements (BEI)

La BEI a apporté 7 Mio EUR en engagements pendant les 6^e, 7^e et 8^e FED. Or elle a ensuite suspendu son programme avec Djibouti à cause d'un montant d'arriérés accumulés sur des prêts en faveur du chemin de fer djibouto-éthiopien. En 2006, cette situation est restée inchangée.

3.6.2 Coopération régionale

Programme indicatif régional (PIR).

Les aides régionales dont bénéficie Djibouti sont fortement concentrées dans le secteur des infrastructures de transport, avec deux projets:

- la réhabilitation du corridor routier entre Djibouti et l’Ethiopie (RN1): le PIR couvrira la majeure partie du coût des travaux (32 M€, dont 25M€ sur le PIR de l’Afrique de l’Est et 7M€ sur le PIN de Djibouti lié au 9^e FED) à exécuter entièrement sur le territoire djiboutien (72 km). Les travaux devront commencer fin 2007 pour une durée de 24 mois.

- la réhabilitation du chemin de fer djibouto-éthiopien qui relie Addis-Abeba au port de Djibouti: les travaux prioritaires de réhabilitation d’une partie du réseau, entièrement sur le territoire éthiopien, pour un montant total de 50 M€, devraient pouvoir commencer en 2007.

En outre, Djibouti bénéficie du programme PACE et des projets régionaux financés à travers l’IGAD.

3.6.3 Lignes budgétaires et coopération intra-ACP

Djibouti n’a pas jusqu’ici bénéficié de l’appui provenant des différentes lignes budgétaires. Des efforts de sensibilisation sont menés pour informer sur les possibilités ouvertes, particulièrement pour les lignes cofinancement ONG et les actions dans le domaine du VIH/SIDA. Leur utilisation demeure cependant difficile, handicapée par l’absence d’ONG européennes à Djibouti, et la faiblesse des associations locales, qui n’ont pas les capacités de gestion et de mise en œuvre sur le terrain.

Djibouti n'a pas non plus bénéficié en 2006 des facilités ACP-CE pour l'eau et pour l'énergie.

3.6.4 Facilité technique d’appui aux négociations à l’OMC

Djibouti a bénéficié d’une assistance technique destinée à faciliter sa participation aux négociations multilatérales pour l’application des accords de l’OMC et à intégrer la formulation de politiques commerciales dans le cadre des stratégies de réduction de la pauvreté.

Les activités se sont déroulées en septembre-octobre 2006, dans les domaines du commerce des services, la facilitation des échanges et le droit de la concurrence et de la consommation.

3.6.5 ECHO

Les autorités Djiboutiennes ont lancé en janvier 2006 un appel à la communauté internationale pour une assistance humanitaire suite à la sécheresse qui frappe le pays de manière récurrente depuis mars 2005. En réponse à cet appel, le Croissant Rouge de Djibouti (et la Croix-Rouge Française mènent depuis 2006 un programme financé par l'Office humanitaire de la CE (ECHO) ayant pour objet de réduire la vulnérabilité des populations pastorales par l’établissement d’une meilleure capacité de réponse à la sécheresse.

4. Evaluation des indicateurs de performance

Tel que prévu dans le DSRP de juin 2004, un dispositif de suivi et d’évaluation de la stratégie de lutte contre la pauvreté a été mis en place et a été actif jusqu’au début 2005, mais il a manqué de suivi au-delà.

5. Dialogue dans le pays avec l’Ordonnateur National (ON) et les Acteurs Non Etatiques (ANE)

Un système a été mis en place pour assurer un dialogue régulier avec l’Ordonnateur national, comportant la tenue de réunions mensuelles et la mise en place d’un outil commun de travail et de suivi des actions. Or des contraintes de temps et de personnel n’ont pas permis à ce système de fonctionner efficacement et en ont imposé la transformation en un système de dialogue *ad hoc*.

Pour ce qui est du dialogue politique, au premier semestre 2006, le dialogue formel a été programmé, mais il a dû être ajourné à plusieurs reprises pour des raisons d'incompatibilité entre les emplois du temps des différents intervenants. En effet, il convient de noter que seul un Etat Membre (F) et la CE sont représentés en permanence sur place. La présence des autres Etats Membres, qui ont manifesté leur souhait de participer à ce dialogue, exige leur déplacement, pour la plupart à partir de l'Ethiopie. Pourtant, cela n'a pas empêché que le dialogue puisse se tenir par d'autres moyens, notamment à la faveur des contacts réguliers informels qui ont lieu sur place, entre la présidence *pro tempore* permanente (F) et la délégation de la CE.

Une réunion de dialogue politique s'est tenue enfin en octobre 2006. À cette occasion, les grandes lignes des questions politiques, économiques et de coopération intéressant les deux parties ont été passées en revue.

En ce qui concerne le dialogue avec les Acteurs Non Etatiques (ANE), il s'est tenu principalement dans le cadre du processus de programmation de la stratégie de coopération pour le 10^{ème} FED.

Afin de pouvoir tenir un dialogue constructif, il a fallu soutenir tout d'abord la structuration des acteurs non étatiques à Djibouti. A ce sujet, des réunions ont été organisées avec leurs représentants afin d'avancer dans cette structuration. Pour l'orienter, le « modèle pyramidal » de l'accord de Cotonou a été retenu. Au bout de ce processus, les ANE se sont mis d'accord sur une procédure de sélection des représentants des ANE qui participeraient au processus de programmation.

Un atelier a eu lieu en octobre 2006, où les ANE les plus importants et les plus actifs étaient représentés. Des délégués des autorités nationales, notamment du MAECI, de l'Ordonnateur National, du Ministère de l'Emploi et du Ministère de l'Intérieur y ont également participé et joué un rôle actif.

L'atelier a permis de valider les grandes lignes de la stratégie de coopération pour le 10ème FED. Les représentants du mouvement associatif se sont félicités de l'approche adoptée lors du 9ème FED, consistant en même temps à appuyer le renforcement de capacités des ANE et à promouvoir l'exécution d'activités par les ANE dans le cadre des projets. Ils ont manifesté le souhait que cette même approche soit renforcée dans le cadre du 10^{ème} FED, lui réservant une enveloppe financière plus importante que celle du PIN 9^{ème} FED

6. Coordination des bailleurs et harmonisation

En ce qui concerne le dialogue et la coordination entre la Commission et les États membres (EM), ce dialogue est tenu de façon régulière entre la CE et la France, seul EM présent sur place, et aussi de façon ad hoc, selon les besoins, avec les autres EM, lors de leurs déplacements à Djibouti. L'harmonisation progressive de la programmation et l'alignement des stratégies avec les EM en font partie.

Pour ce qui est de la coordination avec les bailleurs de fonds, dans les secteurs de concentration de l'aide communautaire (eau/assainissement, infrastructures de transport), il n'y a pas d'instance permanente de concertation multilatérale. Les discussions et les échanges sont généralement bilatéraux et ont lieu lors des missions sur place des bailleurs intervenant dans ces secteurs. Ainsi, il existe une concertation étroite entre la CE et le FMI pour le suivi du cadrage macroéconomique et la gestion des finances publiques. Dans les domaines eau/assainissement et transport également, la CE suit de très près l'évolution des réformes structurelles et des programmes avec les partenaires concernés (BM, BAD).

En revanche, dans les secteurs sociaux, il existe deux groupes de coordination thématiques qui se réunissent régulièrement: le groupe des Partenaires de l'Education et le groupe des Partenaires de

la Santé, coprésidés par les autorités nationales et le principal donateur (France). Dans le domaine de la gouvernance, il existe également depuis peu un groupe de coordination coprésidé par les autorités nationales et le PNUD.

7. Conclusions

Sur le plan interne, un engagement important prévu par l'accord de paix de 2001 a été entrepris par le GoD en 2006 par la tenue des premières élections régionales et communales, qui marquent le départ du processus de décentralisation. Cependant l'opposition a décidé de boycotter ces élections estimant ses revendications non satisfaites.

Sur le plan extérieur, Djibouti poursuit sa politique de positionnement en tant que pôle de stabilité dans la région. Et poursuit le renforcement des relations avec les pays voisins. L'année 2006 a été marquée par des efforts significatifs pour renforcer les liens entre les pays membres du COMESA. Le GoD a mené plusieurs missions de rapprochement avec les pays du COMESA, dont l'événement principal a été l'organisation à Djibouti du XI Sommet des Chefs d'état et de gouvernement du COMESA. Les liens ont également été renforcés avec les pays de la péninsule arabe qui ont multiplié les investissements sur place. Les relations bilatérales avec les Etats-Unis d'Amérique se sont renforcées dans un contexte de marqué particulièrement par la lutte contre le terrorisme. La France reste un partenaire traditionnel important.

Sur le plan économique, le PIB est sur une pente croissante, passant de 3.2% en 2005 à 4.5% en 2006, des estimations montrent une croissance supplémentaire pour 2007. Les investissements se sont accrus visiblement, le niveau élevé des investissements dans le secteur privé est passé de 9,7% du PIB en 2005 à 22% en 2006.

Néanmoins selon l'FMI cette croissance reste insuffisante pour créer des emplois et avoir une incidence durable sur la pauvreté. L'incidence de la pauvreté n'a pas reculée en 2006, les principaux indicateurs font état d'une situation qui rend improbable l'atteinte des Objectifs du Millénaire. Les problèmes des statistiques non disponibles ou pas très fiables semblent maintenant être davantage au centre des préoccupations politiques. Et un nouveau recensement est prévu pour la fin 2007.

Le GoD a commencé à étudier plusieurs voies pour réduire les coûts très élevés des facteurs de production (main d'œuvre, capital, eau, énergie, télécoms), véritables poids pour les investissements. Dans le domaine de l'énergie un important projet d'interconnexion électrique est déjà prévu entre Djibouti et l'Ethiopie.

Le GoD a montré son engagement pour poursuivre le dialogue politique selon l'article 8 de l'Accord de Cotonou et la deuxième réunion de dialogue politique s'est tenue en octobre 2006.

En ce qui concerne la coopération avec l'UE, la revue de fin de parcours a menée à modifier la stratégie de coopération initialement prévue pour le 9^{ème} FED. Cette modification a impliqué l'abandon définitif du programme d'appui budgétaire (un des deux secteurs de concentration), mais a permis d'élargir l'intervention dans un secteur déficitaire important dans le contexte de Djibouti, qui est le secteur de l'eau et de l'assainissement (premier secteur de concentration du 9^{ème} FED).

Les prévisions financières ont été globalement respectées et le calendrier des engagements des projets 9^{ème} FED a avancé considérablement par rapport à l'année précédente. Les engagements sont en bonne progression, avec un taux d'engagement du PIN prévu à 100% pour fin 2007.

ANNEXES – Rapport Annuel Conjoint 2006

A. Annexe générale

Tableau 1 : vue synoptique du pays

Superficie du pays	Population	Densité de population	Population urbaine
23 200 km ²	810.000 (2006)	35,2 habitants/km ²	703.000 (87%)

Croissance de la population : 2 % par an en moyenne, pour la période 2002-2006

Croissance de la main-d'œuvre: 2,3 % par an en moyenne, pour la période 2002-2006

Espérance de vie à la naissance 53 (2006)

Indice de développement humain: valeur : 0,494 (2004) rang : 148/177 (2006)

<i>Indicateurs macro-économiques</i>	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
PIB réel (millions \$US)	551	572	591	622	660	702	767
Croissance du PIB réel (à prix constant)	0.4	2.0	2.6	3.2	3	4.6	4.8
PIB nominal (millions \$US)	553	574	592	625	664	707	759
Revenu brut (millions \$US)	554	574	592	622	660	---	---
Revenu brut per capita \$US	780	808	833	870	935	995	1060
Inflation	2.4	1.8	0.6	2.0	3.1	3.0	3,6
Déficit public intérieur – hors dons (% PIB)	-1.8	-1.4	-3.7	-2.3	-2.1	---	---
Dépenses d'investissement (% PIB)	2.7	2.5	3.7	9.1	5.9	---	---
Financement extérieur du PIB (% PIB)	0.6	1.4	2.6	4.8	2.7	---	---
Dépenses éducation % budget d'investis. public	22.57	23.44	24.53	23.12	25.23	27.47	---
Dépenses santé % budget d'investis. public	11.16	10.16	9.5	9.32	10.17	9.41	---
Dép. agriculture/pêche % d'investis. public	2.61	2.11	1.41	4.18	2.14	2.59	---
Balance commerciale (% PIB)	-35.2	-31.2	-33.9	-40.7	-42.5	---	---
Balance globale (% PIB)	-3.3	-2.9	-9.3	-5.9	-3.2	---	---
Dette extérieure (% PIB)	50	50	57	63	64	57	54
Stocks des arriérés extérieurs (en millions US\$)	15	16	18	23	25	27	31
Ratio du service de la dette (% exportations)	7.1	8,7	8,8	8,6	8,6	9	---
Agriculture % du PIB	3.6	3.6	3.6	3.7	3.7	3.7	---
Industrie % du PIB	15.7	15.7	15.6	15.7	15.7	17.2	---
Services % PIB	80.7	80.7	80.8	80.6	80.6	79.1	---
Exports des biens et services % PIB	13.7	5.5	6	6	5.1	5.1	5.1
Imports des biens et services % PIB	49.1	34.2	33.3	38.3	41.7	53.5	---
Commerce % PIB	9.4	9.2	9.3	9.3	9.3	---	---
Balance commerciale (millions \$US)	-194.8	-164.4	-161	-201	-241	-251	-280

Source : (a) Rapport mondial sur le développement humain 2006, PNUD (b) Bulletin d'information Economique, 2006, Ministère de l'Economie, des Finances et de la Planification; (c) Rapport annuel 2005 Banque Centrale de Djibouti ; (d) FMI et Banque Mondiale

Tableau 2 : principaux indicateurs sociaux (ODM)

Type	Indicateurs	1990	2000	2002	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2013	2015	
Inci- dence	1. Proportion de la population disposant de moins d'un USD par jour (%)	---	10	42	---	46,1	---	---	---	---	---	21	
	2. Prévalence d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale (%)	---	25,7	23,8	---	20,0	...	---	---	---	---	15	
	3. Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (en ‰)	175	154	124,4	---	85,0	75,0	---	---	---	---	---	50,00
Résul- tats	4. Taux brut de scolarisation dans le primaire (%)	31,3	39	52,3	---	---	73,0	---	---	---	---	100	
	5. Taux de scolarisation en fin de cycle primaire	87,3	80,2	---	---	---	---	---	---	---	---	---	
	6. Rapport filles-garçons	---	0,70	0,75	---	---	0,85	---	---	---	---	---	1,0
	(a) dans l'enseignement primaire public et privé	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
	(b) dans l'enseignement secondaire public et privé	---	0,60	0,70	---	---	---	---	---	---	---	---	1,0
	7. Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié (%)	---	56	72,8	---	85	---	---	---	---	---	---	100
	8. Proportion d'enfants d'un an vaccinés contre la rougeole	85,0	---	---	---	50	---	---	---	---	---	---	66,0
	9. Taux de prévalence du VIH parmi les femmes enceintes âgées de 15 à 24 ans (%)	---	3,0	2,9	---	3,0	3,0	---	---	---	---	---	3,0
	10. Proportion de la population ayant accès à une source d'eau potable (%):	---	---	88,0	---	---	---	---	---	---	---	---	100
	<p><i>Les chiffres à partir de 2006 donnent des estimations et objectifs</i> <i>Source : (a) Rapport National 2005 sur les Objectifs de Développement pour le Millénaire - PNUD</i> <i>(b) Guide de Référence sur les indicateurs de suivi du DSRP et des OMD, Djibouti, Avril 2006</i> <i>(c) Rapport mondial sur le développement humain 2006, PNUD</i> <i>(d) Banque Mondiale</i></p>												

B. Situation financière (rétrospectif)

B.1. Tableau de suivi des engagements primaires et secondaires

DJIBOUTI					
<i>Situation financière fin 2006 - 7^{ème}, 8^{ème}, et 9^{ème} FED</i>					
<i>N° FED</i>	Engagements I	Engagements II fin 2006	Engagements II 2007	Paiements fin 2006	Paiements 2007
<i>7ème</i>	366.000,00	366.000,00	0,00	365.796,75	0,00
<i>8ème</i>	21.149.525,00	16.986.288,04	3.286.000,00	14.881.972,75	22.771,07
<i>9ème</i>	20.700.000,00	2.040.698,95	1.773.369,00	1.404.163,74	318.327,22
TOTAL	42.215.525,00	19.392.986,99	5.059.369,00	16.651.933,24	341.098,29

B.2. Situation financière 7ème FED

DJIBOUTI						
<i>Situation financière fin 2006 - 7ème FED</i>						
N°	Intitulé du projet	Engagements I	Engagements II fin 2006	Engagements II 2007	Paiements fin 2006	Paiements 2007
21	Réhabilitation écoles primaires Ali Sabieh	366.000,00	366.000,00	0,00	365.796,75	0,00
	TOTAL	366.000,00	366.000,00	0,00	365.796,75	0,00

B.3. Situation financière 8ème FED

DJIBOUTI						
<i>Situation financière fin 2006 - 8ème FED</i>						
N°	Intitulé du projet	Engagements I	Engagements II fin 2006	Engagements II 2007	Paiements fin 2006	Paiements 2007
7	PARE III tranche variable	3.200.000,00	3.200.000,00	0,00	3.200.000,00	0,00
8	PARE III	3.900.000,00	3.662.963,48	0,00	2.565.740,48	0,00 clôture le 28/03/07
12	AT successive au programme de réformes	450.000,00	313.819,56	0,00	313.819,56	0,00 clôture le 28/03/07
15	Rocades urbaines et périurbaines	11.600.000,00	7.809.980,00	3.286.000,00	7.124.426,21	22.771,07
	TOTAL	19.150.000,00	14.986.763,04	3.286.000,00	13.203.986,25	22.771,07

B.4. Situation financière 8ème FED hors PIN

DJIBOUTI						
<i>Situation financière fin 2006 - 8ème FED hors PIN</i>						
N°	Intitulé du projet	Engagements I	Engagements II fin 2006	Engagements II 2007	Paiements fin 2006	Paiements 2007
16	Appui réinstallation populations déplacées	1.999.525,00	1.999.525,00	0,00	1.677.986,50	0,00
	TOTAL	1.999.525,00	1.999.525,00	0,00	1.677.986,50	0,00

B.5. Situation financière 9ème FED

DJIBOUTI						
<i>Situation financière fin 2006 - 9ème FED</i>						
N°	Intitulé du projet	Engagements I	Engagements II fin 2006	Engagements II 2007	Paiements fin 2006	Paiements 2007
2	Réhabilitation du couloir sud (carrefour d'Arta -Guelilé)	7.000.000,00	0,00	1,599,320.00	0,00	0,00
3	Facilité de coopération technique (FCT)	2.600.000,00	1.887.698,95	174,049.00	1.333.042,80	318.327,22
4	Projet d'appui à l'ON du FED	300.000,00	153.000,00	0,00	71,120.94	0,00
6	Appui institutionnel politique sectorielle eau et réhabilitation quartier 4, et hydraulique rurale	10.800.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	20.700.000,00	2.040.698,95	1.773.369,00	1.404.163,74	318.327,22

Projets régionaux

B.6. Tableau de suivi des engagements primaires et secondaires

<i>Projets régionaux - IGAD</i>					
<i>Situation financière fin 2006 - 7ème, 8ème et 9ème FED</i>					
<i>N° FED</i>	Engagements I	Engagements II fin 2006	Engagements II 2007	Paiements fin 2006	Paiements 2007
<i>7ème</i>	4.025.311,09	4.025.311,09	0,00	3.510.173,71	0,00
<i>8ème</i>	1.606.889,90	1.551.715,14	0,00	1.186.548,99	0,00
<i>9ème</i>	55.000.000,00	30.000.000,00	0,00	3.700.050,00	0,00
TOTAL	60.632.200,99	35.577.026,23	0,00	8.396.772,70	0,00

Projets régionaux

B.7. Situation financière 7ème FED

<i>Projets régionaux</i>						
<i>Régional et Intra-ACP (RPR) - IGAD</i>						
<i>Situation financière fin 2006 - 7ème FED</i>						
<i>N°</i>	<i>Intitulé du projet</i>	<i>Engagements I</i>	<i>Engagements II fin 2006</i>	<i>Engagements II 2007</i>	<i>Paiements fin 2006</i>	<i>Paiements 2007</i>
527	IGAD household energy programme	1.272.402,67	1.272.402,67	0,00	1.272.402,67	0,00
532	Renforcement efficacité système surveillance télédétection	2.148.750,02	2.148.750,02	0,00	1.785.770,24	0,00
575	Grain marketing training programme	604.158,40	604.158,40	0,00	452.000,80	0,00
	TOTAL	4.025.311,09	4.025.311,09	0,00	3.510.173,71	0,00

Projets régionaux

B.8. Situation financière 8ème FED

<i>Projets régionaux</i>						
<i>Région Afrique Orientale (ROR) - IGAD</i>						
<i>Situation financière fin 2006 - 8ème FED</i>						
N°	Intitulé du projet	Engagements I	Engagements II fin 2006	Engagements II 2007	Paiements fin 2006	Paiements 2007
11	CPMR assessment of capacities in the IGAD region	200.000,00	200.000,00	0,00	170.417,07	0,00
23	Assistance technique au secrétaire exécutif de l'IGAD	1.300.000,00	1.244.825,24	0,00	924.801,93	0,00
27	IGAD HYCOS	106.889,90	106.889,90	0,00	91.329,99	0,00
	TOTAL	1.606.889,90	1.551.715,14	0,00	1.186.548,99	0,00

B.9. Situation financière 9ème FED

<i>Projets régionaux</i>						
<i>Situation financière fin 2006 - 9ème FED</i>						
N°	Intitulé du projet	Engagements I	Engagements II fin 2006	Engagements II 2007	Paiements fin 2006	Paiements 2007
9	Djibouti Ethiopian railway line - Minimum safety works	30.000.000,00	30.000.000,00	0,00	3.700.050,00	0,00
13	Réhabilitation du couloir Sud (carrefour d'Arta - Guelilé)	10.900.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14	Réhabilitation du couloir Sud (carrefour d'Arta - Guelilé)	14.100.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	55.000.000,00	30.000.000,00	0,00	3.700.050,00	0,00

C. Calendrier indicatif des engagements et décaissements

C1 Calendrier indicatif des engagements primaires

	<i>Prévision Engagements primaires 2007 (M€)</i>	2007	
		Engagements individuels 1er semestre	2ème semestre
<i>Quartier IV + Hydraulique rurale</i>	10,8	1,5	1
<i>Assainissement liquide et solide de la ville</i>	17,7		3,5
<i>Appui à la société civile</i>	0,3	0,055	
<i>Appui à la décentralisation</i>	0,6	0,055	
<i>Facilité de Coopération Technique (2)</i>	1,3		0,2
<i>Total</i>			

C2 Calendrier indicatif des engagements secondaires et décaissements

Année Engag. global	N° comptable	Intitulé engagement individuel	2006				TOTAL 2006		2007				TOTAL 2007	
			1er semestre		2ème semestre		Total Engag. ind.	Total paiem- ents	1er semestre		2ème semestre		Total Engag. ind.	Total paiem- ents
			Engag. ind.	Paiem- ents	Engag. ind.	Paiem- ents			Engag. ind.	Paiem- ents	Engag. ind.	Paiem- ents		
2002	8 ACP DI 15	Supervision des travaux du projet d'extension des rocadés urbaines			0,19	0,115	0,19	0,115						
2004	9 ACP DI 3	TA to assist in drafting JAR and CSP	0,090			0,055	0,09	0,055		0,015				0,015
2004	9 ACP DI 3	NAO Participation in ACP regional seminar			0,009									
2004	9 ACP DI 3	Appui à l'élaboration des textes portant sur l'ONEAD			0,015	0,09	0,015	0,09				0,045		0,045
2004	9 ACP DI 3	Elaboration des TdR de l'Etude de faisabilité du barrage de l'Oued d'Ambouli			0,005	0,005	0,005	0,005						
2004	9 ACP DI 3	Elaboration du Code de Commerce djiboutien			0,2	0,12	0,2	0,12						
2004	9 ACP DI 3	AT dépouillement, analyse, évaluation des offres + attribution du marché RN1			0,03		0,03					0,025		0,025
2004	9 ACP DI 3	Contrat cadre - Etude de faisabilité technique détaillée Ambouli (APD)			0,2		0,2			0,12				0,12
2004	9 ACP DI 3	Contrat cadre - Etude d'identification - Appui société civile			0,06		0,06			0,035		0,02		0,055
2004	9 ACP DI 3	Eau / assainissement - Contrat cadre							0,175	0,105		0,07	0,175	0,175
2004	9 ACP DI 3	Etude de faisabilité économique et draft PF - Hydraulique rurale												
2004	9 ACP DI 3	Etude de faisabilité – Dispatching EDD							0,2			0,12	0,2	0,12
2004	9 ACP DI 3	AT pour la formation de techniciens sur foreuses							0,2			0,12	0,2	0,12
2005	9 ACP DI 4	Devis programme appui à l'ON			0,15	0,075	0,15	0,075		0,075				0,075
	TOTAL		0,090		0,86	0,46	0,94	0,46	0,58	0,35	0,00	0,4	0,58	0,75

